

TITRE PROFESSIONNEL DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION ET BREVET FEDERAL

ANIMATEUR D'EQUITATION ET SOIGNEUR ANIMATEUR

NOUVEAUTE –Bi qualification

Formation en Apprentissage sur 2 ans entrant avec un Galop 3

**2 lieux de Formation : CEFTER-PACA –Barclonnnette-05
Centre Equestre de DIGNE -04**

Le brevet fédéral « Soigneur animateur » est une formation permettant d'entrer dans la filière du cheval, il est obligatoirement complété avec la formation Animateur d'Equitation

L'Animateur d'Equitation est une formation professionnelle qualifiante issue de la Fédération Française d'Equitation et permettant de poursuivre vers le BPJEPS Activités Équestres, en s'intégrant dans le monde professionnel équestre.

Diplôme de la FFE –Titre professionnel de niveau 3 - RNCP 37414- Date d'échéance de l'enregistrement : 27-03-2026



CEFTER-PACA
Centre de formation aux métiers du cheval
CEFTER-PACA
05110 Barclonnnette
TEL 04-92-54-24-62
www.cefter-paca.fr
cefter-paca@gmail.com

-
- ✓ **Résultats en 2024 du diplôme AE :**
Taux de présentation aux examens 89%
Taux de réussite aux diplômes : 75% de diplômés-25% en réussite partielle
 - ✓ **Que sont devenus les stagiaires à la sortie de la formation en 2024 ?**
pas de stagiaires sortis de formation

> LES COMPETENCES DES DIPLOMES :

Les formations visent à développer les compétences concernant :

- ✓ L'enseignement et d'animation de l'activité équestre
- ✓ L'organisation et la gestion des activités équestres
- ✓ La valorisation de la cavalerie
- ✓ La diversification des pratiques de loisir dans l'objectif du développement de l'entreprise
- ✓ La pratique à cheval en donnant l'équivalence aux tests d'entrée du BPJEPS Activités équestres

L'animateur d'équitation participe à :

- ✓ L'accueil des publics, à l'animation d'une structure et à la promotion des activités
- ✓ L'entretien et au travail des chevaux et des poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements
- ✓ L'encadrement des pratiquants sous l'autorité d'un titulaire d'une qualification de niveau IV

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La formation est sur 2 ans en apprentissage sur une durée de 945h00 en centre de formation :

- La 1^{er} année permet d'acquérir le BF Soigneur animateur, le parcours de formation est en 483heure en centre de formation ; soit 69 jours, 2 jours / semaines.
- ; La 2^{ème} année permet d'acquérir le diplôme Animateur d'équitation sur 462heures en centre de formation, soit 66 jours. ; 2 jours /semaine

BREVET FEDERAL Soigneur Animateur La formation se décompose comme suit :	
C1 : Assurer les soins des équidés et l'entretien de la structure équestre.	
C2 : Participer à l'animation de la structure équestre et à la découverte de la relation avec les équidés en dehors des temps de pratique équestre	
C3 : Assurer la sortie de la cavalerie d'école en sécurité dans le respect de son intégrité physique et morale	
Animateur d'Equitation 3 BC : La formation se décompose comme suit :	
BC1 : Être capable de participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre.	
BC2 : Être capable d'animer et d'encadrer les activités équestres en sécurité.	
BC3 : Être capable d'assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être.	

LES MODALITES D'EVALUATION DU DIPLOME AE ET DU BREVET FEDERAL SA

La formation débute par un positionnement qui permet un allègement en fonction des acquis de l'expérience, des diplômes obtenus et des compétences développées au cours d'autres formations. Les évaluations certificatives sont organisées en vues de la délivrance des BC ; le stagiaire est inscrit aux évaluations certificatives par le formateur, si ce dernier estime que le stagiaire est

en mesure de le réussir et si le volume d'heures prescrit a été réalisé. Le stagiaire ajourné à une épreuve certificative a droit à une épreuve de rattrapage dans l'année.

BC	Heures en centre	<i>Modalités d'évaluation du diplôme AE</i>
BC1	150	Rapport et soutenance de stage comprenant une présentation de la structure de stage et des activités confiées dans les domaines : accueil du public, promotion des activités et animation de la structure) et la présentation détaillée d'une action conduite dans un ou plusieurs de ces domaines.
BC2	300	Mise en situation d'une séance pédagogique en sécurité Carnet de bord au cours du stage Entretien sur la mise en situation et le carnet de bord
BC3	300	Cas pratique sur la réalisation de soins ou la gestion de la cavalerie Démonstrations techniques : travail du cheval (épreuves de la CEP2 : longe, dressage, obstacle).
<i>Modalités d'évaluation du diplôme BF soigneur Animateur</i>		
C1	175	Valider le module A de la capacité détenteur d'équidés sur le Campus FFE. Se déroule au sein de l'organisme de formation ou en l'entreprise et est assurée par le formateur en contrôle continu sur la base des compétences : l'entretien et la sécurisation de la structure équestre, Assurer l'entretien, les soins et le bien-être des équidés
C2	140	Mise en situation professionnelle : Le candidat tire au sort un sujet pour chacune des séquences. Il dispose alors de 30 minutes de préparation. Conduite d'une séquence d'accueil pendant 5 minutes. Conduite une séquence d'animation autour du cheval pendant 15 minutes. Entretien d'une durée de 5 minutes permettant au candidat d'argumenter ses choix et d'analyser sa prestation
C3	140	Conduite une démonstration technique à pied, sur le plat et technique à l'obstacle

Le CEFTER et son équipe se tient à votre disposition de manière à ce que vous puissiez prospector des structures susceptibles de vous intégrer dans leur établissement.

Les dispenses et équivalences dont peuvent bénéficier les candidats sont définies en annexe du présent document.

> PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS DE LA FORMATION :

Public visé :

Jeunes âgés de 16 ans,
Expériences autour du cheval

Pré-requis :

L'entrée en formation est conditionnée par les points suivants :

- Exigences techniques : Galop 3-4 de cavalier ;

- Attestation de formation première secours (PSC1, AFPS ou équivalent)
- Titulaire de la licence FFE
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation. datant de moins 1 an
- Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéant
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFE sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves

> LE CENTRE DE FORMATION :

EQUIPEMENT DU STAGIAIRE (OBLIGATOIRE)

Nous demandons aux stagiaires de se munir obligatoirement du matériel suivant :

Pour le cavalier :

- ✓ Tenue de concours ; bombe trois points, bottes ou mini-chaps et bottines, pantalon blanc, veste, chemise blanche, cravate et gants blancs, une paire d'éperon, stick et cravache.
- ✓ Tenue de cross : protège dos ; casque de cross
- ✓ Travail à pied : longe, gants, chambrière
- Pour le cheval :
- ✓ Matériel de pansage, bande de repos avec les cotons et guêtres

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Responsable pédagogique : Marianne DELPRAT – DEJEPS CCE (présidente de la Commission Régionale de Formation au CRE Sud)
- Florence DELPRAT - BPJEPS APT / licence formateurs

> DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

LES HORAIRES

9h-12h et 14h-18h

ALTERNANCE

- ✓ Le stagiaire acquiert des compétences en Centre et en Entreprise.
- ✓ Les entreprises et les tuteurs sont les entreprises de la Région figurant sur la liste habilitée par Jeunesse et Sports et labélisés FFE
- ✓ L'articulation est la suivante : par semaine 14h centre et 21h entreprise

HEBERGEMENT

- ✓ Locations disponibles dans les environs (Prix raisonnables). Nous consulter.
- ✓ Véhicule indispensable

COUT DE LA FORMATION

- Mathilde HERVE –BPJEPS AE option A et B
 - Marie MAGAUD -DESJEPS
- Des intervenants spécialisés dans les autres domaines enseignés

Parcours de formation en apprentissage ; les explications sont à la fin du document

Le CFA Futurosud gère le contrat d'apprentissage

<https://www.futurosud.org>

Notre contact : CEFTER-PACA
Florence DELPRAT
Anne Marie GAUTIER
04.92.54.24.62
Cefter.paca@gmail.com
contact :site www.cefter-paca.fr



INSCRIPTIONS

Dates de la formation:

Du 15 octobre 2025 au 15 octobre 2027

✓ Date rencontre individuelle :
sur RDV tous les mercredis du mois de mai à avril 2024

✓ Date Information collective:
Nous programmons 2 réunions d'information collective en sept et octobre 2025 sur inscription

Si vous êtes intéressé par cette formation, **nous vous demandons de remplir la fiche d'inscription** et de nous la renvoyer impérativement.

CEFTER-PACA
05110 Barcollonnette
TEL 04-92-54-24-62
cefter.paca@gmail.com
www.cefter-paca.com

FICHE D'INSCRIPTION
BF soigneur Animateur
Animateur d'Equitation

ANNEE :

NOM* : _____ Prénom* : _____

Date de naissance* : _____ lieu et département de naissance : _____

Adresse actuelle* : _____

TEL portable* : _____

E-mail* : _____

Situation l'entrée en formation :

Statut à l'entrée en formation :

Dernière classe fréquentée ou université :

Diplômes obtenus ? En quelle année ?* :

Diplômes en lien avec l'équitation obtenus* :

Numéro de Sécurité Sociale* :

Etes-vous indemnisé par Pole Emploi ?

Si oui N°* :

Quel est votre niveau équestre ? _____

Quel GALOP Avez-vous acquis ?

-Date d'acquisition ?

N° de Licence FFE :

Avez-vous un moyen de transport* ?

Avez-vous un ordinateur portable* ?

Quel est votre tuteur potentiel, son Nom prénom, N° téléphone ?

Nom de la Structure et adresse :

Prière de joindre :

- ☐ Copie de la carte d'identité.
- ☐ Copie des diplômes et attestation Galop FFE
- ☐ Lettre de motivation, CV.
- ☐ **Diplôme de secourisme obligatoire pour l'inscription au diplôme BF SA et AE**
- ☐ Certificat médical à la pratique de l'équitation en compétition et à l'enseignement équestre
- ☐ Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéants ; -
- ☐ Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves.

A RENVoyer OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE PRE INSCRIPTION

COUT D'UN APPRENTI.ES

Révision du salaire pour les contrats d'apprentissage signés à partir du 1^{er} mars 2025

	1 ^{er} année	2 ^e année	3 ^e année
-18 ans	486€ (brut 486€)	702€ (brut 702€)	962€ (brut 990€) -28€
18-20 ans	774€ (brut 774€)	913€ (brut 918€) -5€	1 152€ (brut 1 207€) -55€
21-25 ans	943€ (brut 954€) -11€	1 054€ (brut 1 099€) -45€	1 299€ (brut 1 405€) -106€
+26 ans	1 612€ (brut 1 801€) -146€	1 612€ (brut 1 801€) -146€	1 612€ (brut 1 801€) -146€

net par mois



la nouvelle grille de salaire pour les contrats signés à partir du 1er Mars 2025.
Voici le montant de l'aide à l'embauche à laquelle peut prétendre un employeur selon sa situation :

5 000 € maximum pour les entreprises de moins de 250 salariés ;
2 000 € maximum pour les entreprises de 250 salariés et plus ;
6 000 € maximum pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap, quelle que soit la taille de l'entreprise.